

Stratégie Nationale contre les VBG Rapport de revue dès janvier 2010 à décembre 2011

Note de synthèse

Le lancement en 2009 de la Stratégie Nationale contre les Violences Basées sur le Genre a renforcé la coordination des intervenants en assurant une plus grande cohérence entre les interventions de la lutte contre les violences sexuelles en RDC. Des mécanismes de coordination ont été mis en place pour renforcer la synergie entre les acteurs qui travaillent dans la lutte contre les violences sexuelles, à Kinshasa, Nord Kivu, Sud Kivu et Ituri. Par ailleurs, les efforts pour établir Groupes de Travail VBG / intégration des Groupes de Travail existants dans le mécanisme de coordination, dans de nouveaux domaines, tels que le Maniema et le Haut Uélé ont eu lieu. Ceci est une première étape vers le déploiement de la coordination à de nouvelles zones et de permettre à un plus large effort de lutte GBV en RDC.

A travers la tenue régulière des réunions des Groupes de travail, chaque composante violences sexuelles, avec la contrepartie national a renforcé l'identification des priorités thématiques et géographiques dans les provinces de l'Est de la RDC, en améliorant les capacités de prévention et réponse aux violences sexuelles, aussi en assurant distributions des PEP kits, formations, et messages harmonisés. La coopération et la coordination entre le gouvernement, l'ONU et des ONG ont augmenté, et l'allocation de fonds sur la base de priorités a été un effort conjoint de tous les acteurs. L'appropriation de la Stratégie Nationale VBG par le Gouvernement s'avère de plus en plus meilleure : par exemple, au Sud Kivu et en Ituri, les représentants du gouvernement cogèrent désormais toutes les réunions des Groupes de travail, tenues dans les salles du gouvernement, et la réunion mensuelle des coordonnateurs des composantes est organisée et gérée par le Ministère Provincial du Genre, avec le support de l'UVS.

En outre, le renforcement de la collaboration avec le Cluster Protection, les acteurs humanitaires et aussi au sein de la MONUSCO a permis, entre autre, d'améliorer et harmoniser les interventions rapides dans les zones de crise. Des groupes de coordination ont été établis au niveau territorial au Nord Kivu, tandis qu'au Sud Kivu la nécessité de répondre aux émergences a vu la création d'une Cellule d'urgence avec équipes itinérantes.

Plusieurs ont été les initiatives de renforcement de capacités des forces de défense et sécurité pour mieux prévenir les violences sexuelles et assurer la redevabilité des auteurs.

Le renforcement du système de référence dans plusieurs provinces de la RDC a permis de renforcer la prise en charge multisectorielle des survivantes, avec une couverture de 75% des territoires à l'Est de la RDC. **22,515** survivants ont eu accès aux soins médicaux, **22,434** survivants ont reçu un soutien psychologique, **8,661** survivants ont bénéficié de la réinsertion socio-économique.

Une base de données sur les violences basées sur le genre a été créée au Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant.

1. Lutte contre l'Impunité des cas de violences sexuelles

Coordination de la Composante: BCNUDH

Période de rapportage : Janvier 2009- Décembre 2011

Couverture géographique : Sud Kivu, Nord Kivu, Province Orientale, Kinshasa, Bas-Congo, Bandundu, Kasai Occidental, Kasai Oriental, Nord Katanga

Liste des partenaires inclus dans le rapport:

Ministère de la Justice, PNUD, MONUSCO (CP, BCNUDH) REJUSCO

ONGs internationales: ASF, ABA.

ONGs nationales: NDJF, AFEAC, LIDPROV, JURAC.

Réalisations principales

Résultat 1.1 : Les capacités de l'appareil judiciaire sont renforcées et une politique pénale sur les violences sexuelles centrée sur les droits des survivantes est élaborée

Dans le cadre de renforcement des capacités des acteurs judiciaires sur les lois et les procédures relatives aux violences sexuelles, **1,377 OPJ** ont été formés sur les techniques d'enquête sur les violences sexuelles et **287 magistrats** ont été formés sur la loi contre les violences sexuelles. 68 animateurs d'ONG ont été formés sur l'accompagnement des victimes de violences sexuelles et sur l'animation des cliniques juridiques. 20 auxiliaires de justice ont été formés sur l'assistance judiciaire en matière de violences sexuelles.

46 parquets civils et militaires, 13 Commissariats (CIAT) et 3 des Police Spéciale de Protection de l'Enfant et de la Femme (PSPEF) ont été appuyés en mobiliers, fourniture de bureau et motos.

Résultat 1.2: L'accès à la justice pour les victimes est amélioré

Une assistance judiciaire gratuite a été donnée aux victimes de violences sexuelles. **2,263 victimes ont été assistées** devant les cours et tribunaux et **719 dossiers judiciaires** ont abouti à un jugement de fond. **1,491 survivantes** et témoins ont bénéficié de l'appui logistique pour participer aux procès. Les structures gratuites pour les conseils judiciaires de premières lignes ont été mises à la disposition de la population. Entre autre, **39 cliniques juridiques** et bureaux de consultations gratuites ont été installés et sont opérationnels. **12,131 personnes victimes de violation de droits de l'homme et de violences sexuelles ont visité et bénéficié des conseils** auprès des ces structures.

Pour faciliter les investigations et tenue de procès, **39 équipes d'enquête** ont été déployées et 10 kits d'enquête et de formation distribués. **28 chambres foraines** ont été tenues et **319 dossiers judiciaires** ont été traités durant les audiences foraines.

La protection des survivantes et témoins a été assurée à travers des mécanismes et de mesures spéciales. **724 cas de protection** et de mesures de confidentialité et de sécurité ont été pris pendant la procédure judiciaire. 720 procès ayant fait application des mesures de protection au profit des survivants et témoins ont eu lieu. 19 modules de formation standardisés ont été développés pour renforcer les capacités techniques des agents de protection.

Résultat 1.3: Application effective des lois 2006 sur les violences sexuelles

Des statistiques judiciaires et pénitentiaires en matière de violences sexuelles sont maintenant disponibles. Un logiciel de collecte des données judiciaires et pénitentiaire est créé et le matériel informatique de collectes des données a été acquis. 35 secrétaires des parquets et greffiers en informatique ont été formés à la collecte et traitement des données.

Les systèmes de contrôle de bonne administration de la justice ont été renforcés à travers le soutien à 3 missions de contrôle de l'Inspectorat général des services judiciaires (IGSJ) et du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM).

Résultat 1.4: L'indemnisation des survivantes en justice est assurée

L'obtention de réparation civile dans le cadre de l'exécution des décisions judiciaires par les survivantes des violences sexuelles est toujours limitée. Dans 7 dossiers les procédures d'exécution ont abouti au bénéfice effectif de réparations civiles.

1.5 Exemple de meilleure pratique : projet pilote, projet intégré, impact positif, etc.

Pour assurer le transfert de compétence au profit des nationaux, l'unité de gestion de projet des statistiques judiciaires et pénitentiaires en matière des violences sexuelles fonctionne au sein du Ministère de la Justice, lequel a affecté en son sein deux agents.

Le projet porte sur la création d'un logiciel de collecte de données judiciaires et pénitentiaires sur les violences sexuelles, l'acquisition d'équipement informatique au profit des cours et tribunaux ainsi que des prisons concernés, 20 au total en vue de la centralisation, traitement et analyse de données aux fins de production et publication des rapports statistiques.

DRAFT

2. Prévention et Protection

Coordination de la Composante: UNHCR et Ministère des Affaires Sociales
Période de rapportage : Janvier 2010 – Décembre 2011
Couverture géographique : Nord Kivu, Sud Kivu, Province Orientale (Ituri)
Liste des partenaires inclus dans le rapport: Pour les activités SRFF : ICCO, CAMPS, COOPI, Hope in Action, Save the Children, IMC

Réalisations principales

Résultat 2.1: Les menaces sont prévenues/atténuées et la vulnérabilité aux violences sexuelles est réduite

A travers les Groupes de Travail sur la Prévention et Protection des Violences Sexuelles un meilleur système de partage d'informations et analyse des données disponibles est assurée. Le renforcement de la coordination a permis d'assurer une participation d'entre 25 et 40 ONG par réunion et le renforcement de la participation des Ministères concernés. La production d'analyses de tendances régulières sur la base des cas identifiées par le monitoring de protection a permis de développer une analyse des risques, le profil des victimes, des auteurs, des circonstances et des gaps dans l'accessibilité aux services. Ceci qui a été à la base de la programmation et réponse. La mobilisation des fonds pour les interventions d'urgence et des programmes dans des zones à risque comme Shabunda, Walikale et Irumu a été renforcée à travers la collaboration avec le Cluster Protection.

La prévention au niveau communautaire a été renforcée dans les provinces à l'Est de la RDC à travers la création et la formation des structures à base communautaire qui ont pour objectif principal la sensibilisation des communautés sur les risques, formes, causes et conséquences des violences sexuelles ainsi que la facilitation de l'accès aux services pour les survivants. Seulement à travers les fonds SRFF en 2010 et 2011 plus que 500,000 personnes ont été atteintes par des actions de sensibilisation communautaire. A travers les interventions soutenues par les fonds SRFF en 2010 et 2011, 31 réseaux communautaires ont été établis et ont assuré la couverture de 3 sur les 5 territoires du district de l'Ituri et de 4 sur les 8 territoires en province du sud Kivu. En Ituri, grâce à l'action des réseaux communautaires, plus de 200 survivants ont pu être identifiées et ont eu accès aux services d'assistance. Au Sud Kivu et en Ituri des plans de prévention communautaires ont été développés suite à la formation des leaders communautaires. Au Nord Kivu, a travers les fonds SRFF, un programme de prévention visant à l'implication effective des hommes (fatherhood) a été activé. Dans ce cadre 70 hommes ont été identifiés et ont commencé un cycle de 16 sessions de formation sur l'établissement des relations non violentes au sein du foyer et des communautés.

Résultat 2.2: La résilience des survivantes est renforcée

Dans le cadre de la prévention de la stigmatisation et du rejet des survivants des violences sexuelles, des films ont été produits et presque 400 sessions de projections ont été organisées au Nord et Sud Kivu. Chaque session a atteint entre 1.000 et 2.500 personnes.

Au Nord Kivu 30 membres de Comites Locaux de Développement, structures créées pour l'amélioration de la prévention et accès aux services des survivants particulièrement en milieu scolaire, ont été formés sur le SGBV et la protection de l'enfant.

Résultat 2.3: Création d'un environnement protecteur

Une cellule de protection est activée pour améliorer la réponse d'urgence aux incidents de violences sexuelles. L'analyse des tendances sur les cas de violences sexuelles est reflétée dans les initiatives de plaidoyer pour le renforcement de la sécurité de la population civile, y compris les déploiements et les patrouilles des forces de maintien de la paix.

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs locaux au Sud Kivu, des outils de formations et sensibilisations sur la prévention et protection contre les violences sexuelles avaient été développés

en 2010 ensemble avec le Groupe de Travail. En 2011, 14 formations ont eu lieu dans toute la province pour former sur l'utilisation de ces outils pour les membres des associations locales, autorités gouvernementales, PNC ; FARDC, société civile. En total, 267 personnes ont reçu cette formation et le Kit de sensibilisation et formation. Enfin, différentes formations ont eu lieu au bénéfice des membres des Groupe de Travail Prévention et Protection, notamment sur les techniques de plaidoyer en collaboration avec Oxfam Québec. Ces formations ont débuté en 2011 au Sud Kivu et continuera en Province Orientale et Nord Kivu.

En collaboration avec UNPOL, UNHCR a participé à la formation des officiers et sous officiers de la PNC au Sud Kivu et en Province Orientale.

Au sud Kivu deux cas de plaidoyer sont en cours de présentation à la PNC et Amani Léo pour la dénonciation des multiples cas des violences sexuelles commis par des agents de sécurité de l'état dans le dernier trimestre de 2011 au Sud Kivu.

2.5 Exemple de meilleure pratique : projet pilote, projet intégré, impact positif, etc.

Le Projet BCC (Bienvenue aux Changements dans la Communauté) a commencé, sous financement USAID, en octobre 2010, pour prendre fin en Septembre 2015. IMC travaille en partenariat avec Search for Common Ground et Johns Hopkins University.

Le programme est en cours d'exécution au le Nord Kivu (Goma, Walikale et Chambucha) et au Sud Kivu (Bukavu, Kalonge et Bunyakiri). Dans chaque site les mobilisateur communautaires IMC travaillent avec la communauté pour identifier les problématiques liées au VBG et développer des solutions ensemble.

Les Mobilisateurs Communautaires ont instauré des contacts avec les leaders, les groupes existants et avec les ONG travaillant dans le domaine des VBG. Les premiers 3-6 mois du projet étaient dédiés à comprendre les problématiques du terrain et ce que la communauté en pense. Une partie très importante du projet c'est d'établir une bonne relation et une bonne confiance avec la communauté.

Une fois que les Mobilisateurs ont gagné la confiance et surtout l'engagement de la communauté, des séances précises ont commencé selon les besoins. Les groupes cibles incluent: les leaders religieux, coutumier et locaux; les militaires; la police; les autorités locales; les groupes des hommes; les groupes de femmes; les groupes des jeunes; les enseignantes; les prestataires de service; les jeunes couples.

Le travail fait avec ces groupes a été réalisé surtout a travers des séances de sensibilisations régulières de 1 ou 2 heures pour explorer les sujets choisis par les groupes.

IMC a aussi un projet de prise en charge qui s'appelle CASE qui est mis en œuvre avec ABA (L'association des Barreaux américains) qui assure l'expertise juridique pour les sensibilisation sur la lois du 2006, sur les droits humains, les droit de l'enfant, de la femme etc. Il a été observé que le sujet de la loi est celui auquel les communautés sont plus intéressées.

Une grande partie du travail est d'essayer de changer les normes sociales et une des stratégies adoptées c'est d'identifier des personnes, surtout des hommes qui ont commencé à apporter des changements dans leur vie et de célébrer cela afin d'encourager le changement dans les autres. Dans un de sites (Kalonge), plusieurs hommes se sont dit fiers de leur changement et ont établi un groupe des "Héros du Changement" qu'ils ont appelé "Ndolerako", que, en langue locale, signifie "copie-moi".

Au courant de la première année d'exécution, IMC a atteint les résultats suivants:

1,124,066 personnes touchées par les activités des mass media

18,354 personnes touchées par les activités de masse ou grande groupe au niveau de la communauté (c'est-à-dire les matches, le théâtre participatif, le ciné-mobile etc.).

2,746 personnes qui ont bénéficié de séances de sensibilisation

265 prestataires de sante formé pour avoir une attitude plus positive envers les survivants des VBG

72 pairs éducateurs formés en techniques de communication et en VBG
309 enseignantes, 499 leaders et 294 militaires ont bénéficiés de nos sensibilisations
IMC a travaillé avec un total de 32 associations locales.

Pour compléter les efforts du changement du comportement au niveau local, IMC à travaillé avec le Groupe du Travail Prévention et Protection au Sud et Nord Kivu pour l'établissement d'un comité charge de l'organisation et lancement d'une campagne de plaidoyer commune de lutte contre les VBG. Pendant un atelier tenu en novembre 2011, plusieurs acteurs nationaux et internationaux œuvrant dans le domaine des VBG se sont réuni et ils ont développé les principes d'une campagne commune de lutte contre les VBG ainsi que les messages clés et les cibles.

DRAFT

3. Reforme du Secteur de la Sécurité et Violences Sexuelles

Coordination de la Composante: MONUSCO/Unité Coordination DSS

Période de rapportage : 2009-2011

Couverture géographique : Toute la RDC

Liste des partenaires inclus dans le rapport: MONUSCO, FARDC, PNC, CSRP, EUSEC, EUPOL, UNFPA, ICMHD, IOM

Réalisations principales

Le progrès dans la composante RSS est resté limité. Les causes principales qui empêchent la pérennisation des programmes VSBG dans le secteur de sécurité sont les conflits armés qui persistent notamment à l'Est du pays, les problèmes liés à l'intégration des anciens rebelles aux rangs de l'armée régulière et le sous-financement structurel du secteur de sécurité.

Résultat 3.1: Les agents et forces de sécurité préviennent et répondent aux violences sexuelles

Au niveau des FARDC, la plupart des acteurs internationaux ont inclus de façon transversale des sensibilisations sur les VSBG et sujets connexes dans leur appui militaire.

Dans le cadre du projet « Réduction de l'ampleur des VS en Province Orientale et Sud Kivu » (MONUSCO-UNFPA-ICMDH-MONUSCO-EUSEC), 6 modules de formation des formateurs ont été développés qui seront bientôt validés par le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants (MDNAC). 10.000 Codes de Bonne Conduite –avec un chapitre sur les VSBG- ont été distribués au sein des FARDC avec 2000 Bandes Dessinées didactiques sur ce thème. Malgré ces efforts, les faits sur le terrain indiquent que les FARDC restent encore une source majeure d'insécurité pour la population, à cause d'un manque de cohésion et – malgré l'installation de cellules d'assistance et des cours mobiles avec l'appui de la MONUSCO- la faiblesse de la justice militaire.

Au niveau de la PNC, la plupart des partenaires internationaux ont constaté une amélioration dans le comportement des policiers. Des modules de formation sur les VSBG ont été développés par le Comité de Suivi pour la Réforme de la Police (CSRP) mais attendent encore leur validation formelle, prévue pour début 2012. Les cellules pour la lutte contre les Violences Sexuelles à l'Est de la RD Congo sont graduellement formées et équipées avec des locaux adaptés, entre autre par l'OIM et UNPOL.

Résultat 3.2: Des procédures spéciales pour assister les survivantes des VS sont incluses dans les processus de DDR

Au niveau du DDR, les projets prévus n'ont pas été exécutés suivant une décision du MDNAC en 2011 de terminer les activités de l'Unité Exécutif du Plan National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (UE-PNDDR).

Résultat 3.3: Implémentation du vetting

En ce qui concerne le 'vetting', une base de données sur des violations graves des droits humains a permis à la MONUSCO d'écarter un certain nombre des officiers supérieurs des FARDC et de la PNC militaires de leur appui en termes de ravitaillement, transport ou formation. Par contre, aucune personne n'a été exclue des FARDC ou la PNC sur base d'un mécanisme de culpabilisation comme prévue dans le plan d'action de la stratégie nationale de lutte contre les VSBG.

3.5 Exemple de meilleure pratique : projet pilote, projet intégré, impact positif, etc.

Dans le cadre du projet « Réduction de l'ampleur des Violences Sexuelles en Province Orientale et Sud Kivu », géré par le FNUAP et implémenté par l'ONG internationale ICMHD, 6 modules pour une formation des formateurs au sein des FARDC ont été développées en 2011. Les sujets des modules sont « les violences sexuelles », « le genre et l'armée », « les droits humains », « le droit international humanitaire », « la protection de l'enfant » et « la démocratie et la RSS ». 46 organisations ont

contribué au développement des modules, y compris des acteurs étatiques congolais, du système des NU, de la société civile congolaise et des ONG internationales. Bientôt, les modules seront validées comme le standard des FARDC dans toute la RD Congo et distribuée dans toutes les écoles militaires.

DRAFT

4. Assistance Multisectorielle

Coordination de la Composante: UNICEF

Période de rapportage: Janvier 2010-Décembre 2011

Couverture géographique : Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri, Nord Katanga, Equateur, Kasai Occidental, Kinshasa, Bas Congo, Bandundu

Liste des partenaires inclus dans le rapport: HEAL Africa, Hope in Action, SAFDF, Save the children, MSF-F, MSF-H, MSF-B, IRC, Merlin, IMC, CICR, Jonhanniter, UNFPA, MCZ, Cif-Sante, Centre de santé mental, COOPI. APEC, FSH, ICCO, DPS, MSF -E, IRC, PIN, HOPE IN ACTION, AMI, HGR Panzi, CRS, OXFAM, Les Divisions Provinciales Genre, Lizadeel, RAF/Kalemie

Réalisations principales

4.1: Les survivantes peuvent accéder aux services essentiels

La prise en charge multisectorielle des survivantes a été assurée dans un nombre important des provinces. Pendant 2010 et 2011, **108 Zones de Santé ont été couvertes avec** un système de référence fonctionnel, dont **65** dans les zones de l'Est de la RDC. Ceci signifie que **75 % des zones de l'Est de la RDC incluses dans le programme STAREC** ont une couverture d'assistance multisectorielle et un système de référence. Dans les autres provinces du pays, la couverture est entre **13 et 4 %**.

En 2010 et 2011, **22,515** survivants ont eu accès aux soins de santé dont **13,934** à l'Est de la RDC et parmi eux près de **12,197** sont des enfants.

22,434 survivants ont reçu un soutien psychologique et un accompagnement dont **14,875** à l'Est de la RDC. Entre eux, **14,844** sont des enfants.

8,661 survivants ont bénéficié de la réinsertion socio-économique dont **7,086** à l'Est de la RDC. **1,261** enfants ont été réinsérés dans le système scolaire et **3,039** survivants ont été réinsérés en famille avec succès, dont **2,061** enfants.

2,243 prestataires ont été formés sur la prise en charge médicale, psychosociale et sur la réinsertion économique, dont **1,930** dans les zones STAREC et parmi eux au moins 50% étaient des femmes.

4.2: Un Protocole National pour l'assistance multisectorielle entre les ministères compétents, et quatre sous-protocoles thématiques : Médical, Psychosocial, Légal et Réintégration sont développés

Afin d'assurer l'harmonisation et la qualité de la prise en charge, un Protocol National et quatre Protocoles sectoriels sur la prise en charge médicale, psychosociale, juridique et la réintégration socioéconomique ont été élaborés et adoptés. Les Protocoles sont actuellement en cours de certification par les Ministères concernés.

MEILLEURE PRATIQUE : LA PRISE EN CHARGE HOLISTIQUE

La proximité de 4 services organisés au sein de Heal Africa (médical, psychosocial, réinsertion et juridique) est restée frappante en ce qu'elle facilite aux survivants l'accès rapide aux services holistiques, et leur évite le découragement et les risques liés aux distance et à la recherche des services.

En décembre 2011, sur 523 cas de SGBV reçus a Heal Africa, tous ont eu un contact avec des agents psychosociaux, 336 ont reçus des soins médicaux et 217 ont été orientés à la clinique juridique. Ceci constitue un résultat positif et pourrait représenter une bonne pratique pour d'autres structures de prise en charge de survivants.

5. Données et Cartographie

Coordination de la Composante: UNFPA

Période de rapportage: 2010 - 2011

Couverture géographique: Sud-Kivu et Ituri (cas pris en charge en 2011), RDC (cas incidents rapportés en 2010)

Liste des partenaires inclus dans le rapport: partenaires de mise en œuvre (ARAL, PLD, AMAB, COOPI, CESVI, ALCMDC, Bureau Genre/Ituri).

Réalisations principales

Résultat 5.1: Le système de collecte de données unique et harmonisé sur les violences sexuelles est mis en place et opérationnel

La mise à jour de la cartographie des intervenants, interventions et besoins non couverts en matière de SGBV se fait régulièrement. La composante a mis en place un système de collecte qui fonctionne en complémentarité avec d'autres, dans le but de parvenir à une harmonisation des approches.

Résultat 5.2: Le traitement, le stockage et l'analyse des données sur les violences sexuelles sont réalisés

Une base de données intégrée a été mise en place et installée au MINIGFAE. Elle est alimentée par des acteurs qui ont adhéré au système mis en place par la partie étatique. Des analyses sont effectuées sur les données de la base intégrée.

Résultat 5.3: La diffusion et le partage de l'information sur les violences sexuelles sont effectifs

Les résultats de ces analyses sont partagés avec les acteurs et présentés dans des réunions et plateformes traitant des questions de violences sexuelles et basées sur le genre. A partir des résultats d'analyses, des rapports trimestriels, semestriels et annuels ont été produits sur la situation des violences sexuelles et basées sur le genre dans les zones géographiques couvertes par les programmes STAREC.

MEILLEURE PRATIQUE : LA COLLECTE DES DONNES EN ITURI

La publication des données par le Bureau Genre, Famille et Enfant du district de l'Ituri montre l'aboutissement du processus d'appropriation nationale de la coordination de la collecte en Ituri. En Ituri, les acteurs impliqués dans la lutte contre les violences sexuelles se sont accordés pour valider leurs données pendant les réunions mensuelles du groupe de travail Data & Mapping conjointement organisées par l'UNFPA et le Bureau du Genre, de la Famille et de l'Enfant.